



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### structures administratives

Question écrite n° 51048

#### Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur le Comité de suivi du plan de cohésion sociale créé par l'arrêté du 4 mars 2005. "Le jaune budgétaire" publié en annexe au PLF 2009, comportant la liste des commissions, instances consultatives ou délibératives placées directement auprès du Premier ministre ou des ministres, ne mentionne pas le coût de fonctionnement de ce comité, ni les nombre de réunions tenues en 2005, 2006 et 2007 alors même qu'il indique un nombre de membres de 29. L'obligation d'information de l'Assemblée nationale n'est donc pas satisfaite. Il lui demande de bien vouloir transmettre les informations nécessaires sur le fonctionnement de cette instance, ou de lui faire connaître, en cas d'absence d'activité, s'il envisage de procéder à sa suppression.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Bouvard](#)

**Circonscription :** Savoie (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 51048

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 juin 2009, page 5288

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)